

Compte rendu du Conseil Municipal

du Mardi 30 mars 2021 à 19h - Local des associations

Présents : Nazarello Alonso, Nathalie Fougeray, Jérôme Garnier, Maguy Rossi, Alain Tetu, Séverine Bois, Véronique Corna, Claudine Debray, Marcel Ferre, Yoann Mirabel, Lionel Prinzivalli, Chaïta Aouit, Karine Kermaïdic, Edith Niez.

Secrétaire de séance : Véronique CORNA

1. Approbation des comptes de gestion

Après présentation par le Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion établis par Mr le percepteur.

- Budget commune 2020
- Budget Eau/assainissement 2020
- Budget Grand Banc 2020
- Budget Jolonož 2020

2. Vote des comptes administratifs

Après présentation par Nathalie Fougeray, 1^{ère} Adjointe, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs de l'année 2020 relatifs aux quatre budgets de la collectivité.

Budget Commune	Fonctionnement	Recettes : 851 988,45	Dépenses : 643 754,36
Budget Commune	Investissement	Recettes : 169 899,34	Dépenses : 330 299,34
Budget Eau/Assainissement	Fonctionnement	Recettes : 179 840,68	Dépenses : 166 815,66
Budget Eau/Assainissement	Investissement	Recettes : 91 605,22	Dépenses : 71 371,84
Budget Grand Banc	Fonctionnement	Recettes : 139 986,92	Dépenses : 42 762,10
Budget Grand Banc	Investissement	Recettes : 38 262,10	Dépenses : 0,00
Budget Jolonož	Fonctionnement	Recettes : 20 127,42	Dépenses : 21 706,30
Budget Jolonož	Investissement	Recettes : 20 127,42	Dépenses : 20 127,42

3. Affectation des résultats 2020 au budget 2021

Après approbation du Compte de gestion et du Compte administratif 2020 par le Conseil Municipal

Budget Commune

- Le résultat de fonctionnement s'élève à + 637 966.40
- Le résultat d'investissement s'élève à - 276 043.72
- Les restes à réaliser s'élèvent à 526 820.00

Affectation du résultat de la section de fonctionnement aux comptes suivants :

C/1068 (recettes) : 637 966,40 afin de couvrir le besoin en financement dégagé par la section d'investissement

C/002 (recettes) : 0,00 de fonctionnement reporté

C/001 (dépenses) : 276 043,72 déficit d'investissement reporté

Budget Eau/Assainissement

- Le résultat de fonctionnement s'élève à + 165 426.96
- Le résultat d'investissement s'élève à - 13 649.84
- Les restes à réaliser s'élèvent à 22 000,00

Affectation du résultat de la section de fonctionnement aux comptes suivants :

C/002 (recettes) : 129 777.12 excédent d'exploitation reporté

C/001 (dépenses) : - 13 649.84 déficit d'investissement reporté

Budget Jolonoz

- Le résultat de fonctionnement s'élève à 341 664.44
- Le résultat d'investissement s'élève à - 20 127,42

Affectation du résultat de la section de fonctionnement aux comptes suivants :

C/002 (recettes) : 341 664.44 excédent de fonctionnement reporté

C/001 (dépenses) : - 20 127.42 déficit d'investissement reporté

4. Budget 2021

Après présentation par le Maire, le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2021 avec 13 voix pour et 1 abstention.

Budget Commune	Fonctionnement	770 995,00
Budget Commune	Investissement	1 526 244,26
Budget Eau/Assainissement	Fonctionnement	292 172,70
Budget Eau/Assainissement	Investissement	127 204,54
Budget Jolonoz	Fonctionnement	373 791,42
Budget Jolonoz	Investissement	52 254,84

5. Clôture et dissolution du budget du Grand Banc

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la clôture et la dissolution du budget du Grand Banc.

6. Vote des Taux 2021 (3 taxes locales)

Suite à la proposition de la "commission Finance", le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux d'imposition suivants :

- Foncier bâti : 24,84
 - Taux communal : 10,87
 - Taux départemental : 13,97
- Foncier non bâti : 47,34

7. EPF Commune

Rédaction de l'acte de rétrocession du tènement sis "28 et 30 Grande Rue" d'une surface de 717 m², suite à l'acquisition réalisée par l'EPF en date du 21 janvier 2015 (Vacher Claudette). Bien rétrocédé au prix de 122 161,80 euros HT.

Rédaction de l'acte de rétrocession du tènement sis "24 Grande Rue" d'une surface de 1530 m², suite à l'acquisition réalisée par l'EPF en date du 4 octobre 2013 (Fontanesi Fernand). Bien rétrocédé au prix de 142 811,63 euros HT.

8. Loyer restaurant « Ô fil de l'eau »

Fermeture du restaurant "Ô Fil de l'Eau" pendant le confinement. Le conseil municipal valide l'exonération du loyer commercial sur avril.

9. Avance subvention Garde Périscolaire

Suite à la demande de l'association du périscolaire, une avance sur la future subvention est accordée pour un montant de 5 000.00 euros.

10. Attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et complémentaires

Une délibération est prise afin de réglementer le paiement des heures supplémentaires des agents.

11. Questions diverses

- Point sur le nouveau site communal

Le nouveau site est désormais en ligne. De grosses modifications ont été apportées. Dans les jours qui suivront, d'autres petites corrections seront encore à faire.

- Courrier Dynacité

Suite au courrier Dynacité en date du 8 mars 2021, le conseil Municipal n'est pas motivé pour racheter l'emprise de 601 m2 de l'HLM n° 4. Un courrier retour a déjà été envoyé rapidement, sans réponse à cet instant. Ce terrain fut donné à l'OPAC en 1973 pour la construction de cet HLM.

- Abri bus Delfosse

Toutes les démarches ont été faites pour lancer l'implantation de cet abri bus.

- Commission citoyenne

Une réunion est programmée le samedi 3 avril à 10h au local des associations.

Prochain CM le mardi 27 avril 2021 à 19h

Prochain conseil communautaire : le jeudi 6 mai 2021